L'ÉCONOMIE

été 2010 **N° 2** paraît 4 fois par an

REGION **LAUSANNOISE**

L'agglomération
De la parole aux actes

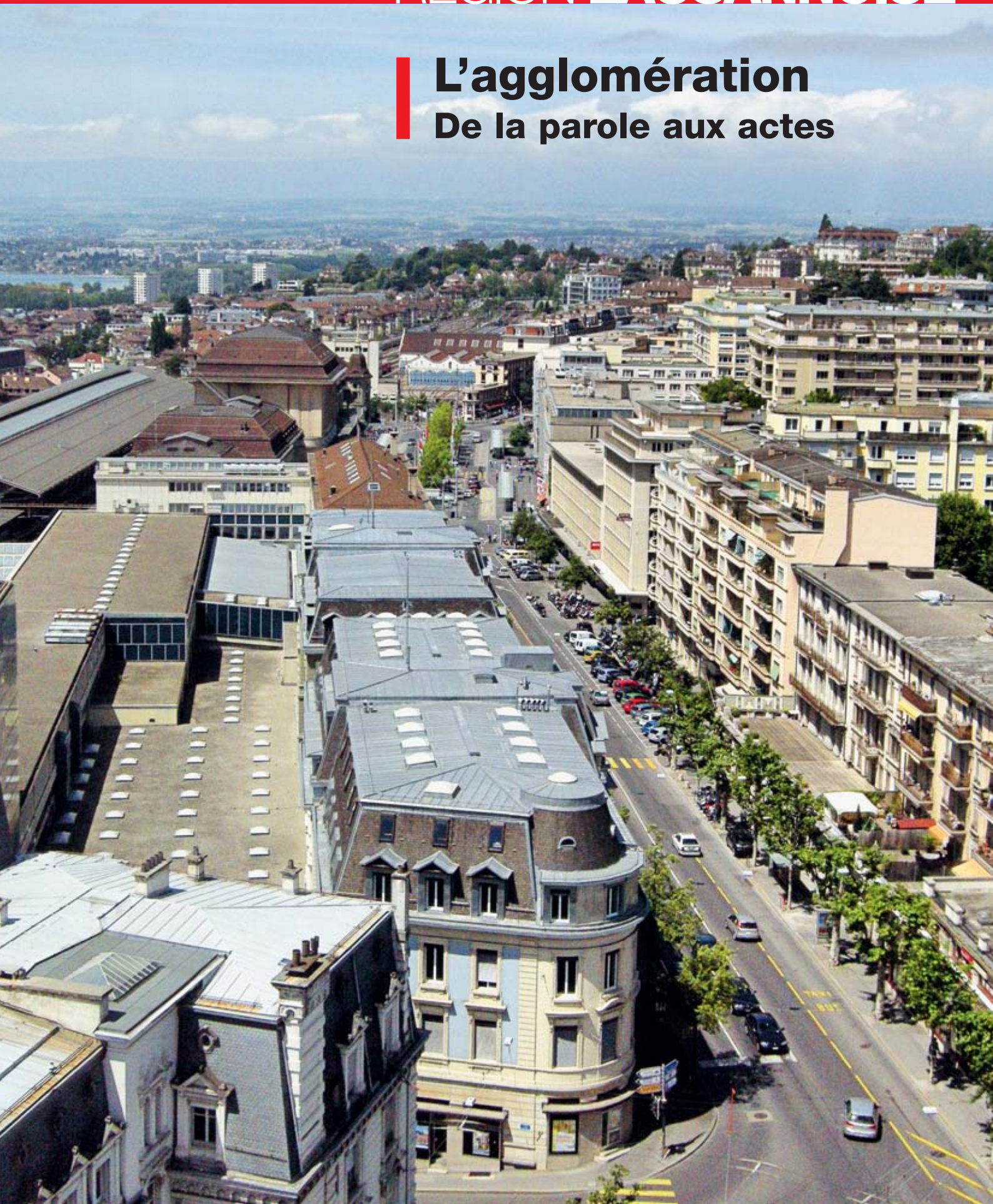

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Certifié
ISO 9001

Lutry-Panorama

H&M Montreux

Ouchy Navigation, Lausanne

WnG Solutions

WURLOD ARCHITECTES SA +41 (0)21 729 93 64 info@wurlod.ch

N° 2

Sommaire

Urbanisme :
Le PALM face aux réalités politiques et financières 04

Evénement :
« Des ailes et des racines » pour le Comptoir 2010 09

City Management :
Toute la vie lausannoise à la portée de quelques clics 11

Distinction :
Trois entreprises distinguées pour leur esprit d'innovation 15

Commerce lausannois :
Tout ce qu'il faut savoir de la Convention collective (CCT) 16

Tourisme :
Bonne et mauvaise nouvelle, le Musée du CIO grandit 19

Transports :
Incidence économique des tl dans la région lausannoise 23

Economie :
Les Ateliers de Renens, pépinière d'entreprises prisée 26

Emploi :
Comment Lausanne renoue avec la croissance de l'emploi 27

Léman :
La CGN peint sa flotte de transport en bleu de travail 28

Formation :
Les lauréats du prix 2010 SIC et Ville de Lausanne 29

Ouest Lausannois :
La gare de Renens en métamorphose pour la région 30

Michel Berney
Président SIC
Lausanne

Il faut donner aux PME les moyens de se développer et de progresser

Le tissu économique de la région lausannoise est largement construit autour de petites et moyennes entreprises. C'est aussi l'essentiel du fichier de nos membres.
Le développement économique de notre région dépend, bien entendu, du développement de ce réseau, du maintien de ses entreprises et de la capacité à accueillir de nouvelles structures. Il faut pour cela encourager l'innovation, favoriser l'éclosion de nouvelles «start-up» et permettre aux entrepreneurs de transmettre leur entreprise et leur savoir dans de bonnes conditions.
Dans ce contexte, la Suisse romande a la chance de disposer de la «CRC PME – Coopérative romande de cautionnement – PME» avec son antenne vaudoise la «CVC – Coopérative vaudoise de cautionnement». Il s'agit là d'un outil dont l'action peut être complémentaire à d'autres organismes de type «bancaire» ou de type «capital risque».
La CRC vise à stimuler, faciliter, simplifier et accélérer le traitement des besoins de financement en crédit pour des entreprises à potentiel de croissance et d'emplois afin de préserver un environnement favorable à la meilleure pérennité des PME via le cautionnement de crédits bancaires avantageux.
La phase de lancement industriel et commercial d'une nouvelle entreprise, par exemple, nécessite des financements importants. Les entrepreneurs se passionnent pour le développement d'idées nouvelles dont l'économie a besoin. Souvent, ils renoncent à la sécurité d'une position stable de salarié pour l'incertitude de l'indépendance. Il faut de l'énergie, de l'ambition, du courage et de la volonté, non seulement pour oser franchir le pas, mais également pour réussir.
Dans ce contexte, le cautionnement est là pour compléter, en amont, la chaîne de financement bancaire traditionnel et pour accompagner la création, l'innovation et le développement.
Je pense également que ce type d'intervention peut permettre, lorsque la situation est saine, de transmettre ou de remettre une entreprise à un jeune, par exemple, dont l'esprit entrepreneurial n'attend qu'un bon projet et des possibilités raisonnables de financement.
Après avoir passé de 150 000.– à 500 000.– la limite du cautionnement accordé par la CRC pourrait prochainement être portée à un million. Le Conseil national en a accepté le principe et le Conseil des Etats devrait se déterminer encore en juin 2010.
Il me paraît important de relever l'importance de ce genre d'institution pour que le développement économique privé puisse suivre et s'inscrire dans les ambitieux projets de développement lausannois et régionaux tels que Métamorphose ou le PALM.

Michel Berney
Président SIC Lausanne et environs

Coups de cœur et coups de gueule
Economie Région Lausannoise est lu chaque trimestre par de nombreux décideurs des mondes économique et politique. Exprimez dans ses pages votre opinion sur les thèmes qui vous enthousiasment ou qui vous révoltent. Par lettre ou par courriel à l'adresse du secrétariat de la SIC indiquée ci-dessous. Un espace vous sera réservé dans le prochain numéro.

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de l'Association des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces
Rue du Petit-Chêne 38 – Case postale 1215 – 1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 46 – Fax 021 796 76 30 e-mail : info@sic-lausanne.ch

Rédacteur responsable :
Christian Masserey

Impression
Swissprinters Lausanne SA
Chemin du Closel 5,
1020 Renens

Le PALM face aux réalités politiques et financières

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) voit sa concrétisation compliquée par le double défi que posent la délicate question de la gouvernance à l'échelle régionale et l'importance du financement à la charge des communes. Tout cela dans un contexte politique plombé par la décision de Berne de revoir sa participation financière tant pour les montants alloués que pour le calendrier de leurs paiements. L'association Lausanne Région suggère la création d'un fonds cantonal d'infrastructures pour éviter aux communes d'outre passer leur capacité financière.

Organisée deux fois l'an par Lausanne Région et Région Morges, la Conférence de printemps d'agglomération du PALM s'est déroulée en mai dernier à Romanel-sur-Lausanne. Président du Copil, le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud a souligné les défis qui se présentent.
La réalisation des chantiers rassemblés dans le projet met en œuvre des financements assurés par les différents partenaires (Communes, Canton, Confédération) sur plusieurs niveaux de compétence.

Lacune institutionnelle
Vingt-six municipalités sont concernées. La question institutionnelle est délicate et concrète: quel mode de gouvernance sera le mieux à même d'accompagner la réalisation de ce beau et indispensable projet? Passionné de la chose publique, président de Lausanne Région et syndic de Belmont, Gustave Muheim y répond d'abord par un constat préoccupant: «Le PALM a pour but de réaliser des infrastructures régionales au sens institutionnel du terme. Or au niveau décisionnel, nous avons la Commune, le Canton, la Confédération et c'est tout. Il nous manque manifestement un pouvoir d'agglomération. Mais une telle entité est fortement combattue par celles et ceux qui n'ont pas un avantage direct au financement d'un projet d'agglomération. De fait, un tel pouvoir ne peut se constituer que si le niveau supérieur le lui octroie, or Vaud n'a pas pour habitude de transférer ses compétences.»
On le voit, nous sommes donc dans une logique différente de celle de la fusion de communes, laquelle est non seulement facultative, mais a plutôt pour fonction de créer une masse critique suffisante pour peser son poids dans l'exercice de la démocratie.
Les décisions d'infrastructures liées au PALM confrontent les communes à des charges d'investissement très élevées. Sans aucune mesure avec celles qu'elles ont connues ces dernières années. Il est vrai que le Fonds d'infrastructure de la Confédération est censé fortement atténuer la dépense. Et que le PALM a été très bien noté, obtenant un taux de subventionnement fédéral de 40% alors que la moyenne s'établit à 35% pour

Gustave Muheim, président de l'association Lausanne Région, redoute que les communes n'aient pas toutes la capacité financière requise. (Photo Jean-Paul Maeder)

l'ensemble des projets d'agglomération soumis à Berne. Mais bien de l'eau est passée sous les ponts... La situation n'est plus tout à fait telle que présentée jadis.

Premier tour de vis
La Berne fédérale dispose de 3,6 milliards de francs, alors qu'elle a reçu des projets qui lui en demanderaient dix-sept. Elle a dès lors procédé à un benchmark, c'est-à-dire qu'elle a analysé chaque projet à travers des filtres par lesquels elle fixait le coût de l'ouvrage selon elle. Elle a par exemple décidé qu'un ouvrage à 100 millions devait finalement être réalisable pour 40 millions. Ainsi en est-il allé de la requalification de la route cantonale RC1 en direction de Morges, pour laquelle la Confédération a décidé de ne pas intervenir en ce qui concerne des travaux, à ses yeux hors de sa compétence financière. Ce système lui a certes permis d'octroyer bel et bien 40% de participation aux trente projets d'agglomérations qui lui ont été soumis en Suisse, mais sur une partie des travaux seulement. Et ce n'est pas tout.

Second tour de vis
Pour se prémunir des conséquences de la crise financière, la Confédération a décidé que les sommes allouées par le fonds d'infrastructure ne seraient pas versées avant 2016. Or les premiers projets doivent démarrer en 2012 pour être réalisés en 2015-2016. Aux cantons et aux communes dès lors d'assumer le préfinancement de tout cela. Sans savoir à quel rythme l'argent fédéral sera octroyé, qui plus est, sans intérêt de retard.
Le PALM englobe évidemment différentes typologies de projets. Le tram est certes largement financé par le Canton avec la subvention fédérale. Mais les communes doivent payer tout ce qui se trouve en dessous de la chaussée, comme le déplacement des services, tuyaux et autres. Des frais qui peuvent se révéler gigantesques. Et il y a les axes forts de trolleybus.

Suite à la page 7

Financer malin, construire serein.

Prêt construction plus
Concrétisez sereinement votre projet immobilier grâce à un financement plus simple, plus sûr et plus avantageux :

- un seul contrat
- un seul taux

pour la phase de construction et les années suivantes.

Ça crée des liens

www.bcv.ch/construire
0844 228 228 (tarif national)

BCV

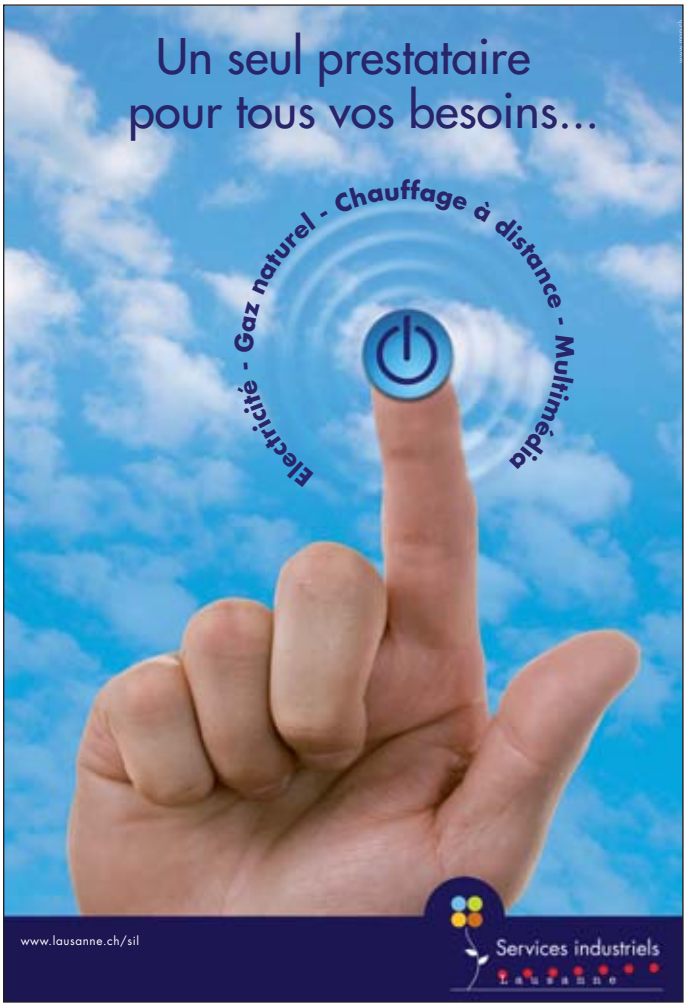

TAXI SERVICES
0844 814 814
www.taxiservices.ch

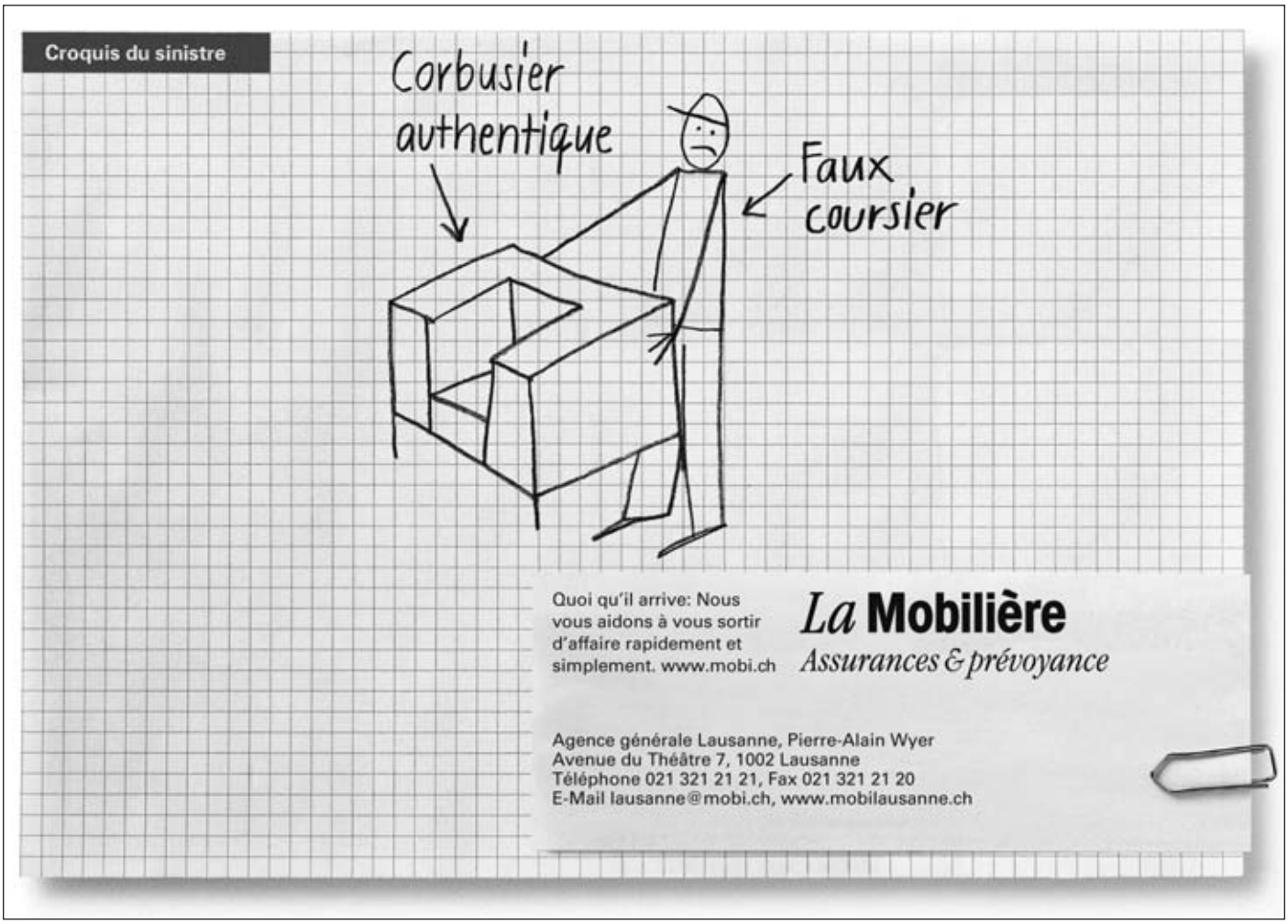

Suite de la page 4

Gustave Muheim: «D'après la législation actuelle, c'est considéré comme une charge purement communale et il faudra se poser la question de savoir si l'on englobe à ce stade des travaux sous la chaussée sachant que ces axes sont planifiés pour être transformés en lignes de tram.»

Solidarité mise à mal

On touche le cœur du problème avec l'axe fort par trolleybus. «Cette mobilité sert à la population de la région au sens très large. On sait en effet que les pendulaires viennent de partout sur les parkings d'échange. On comprend les conseils communaux qui n'ont pas l'intention d'assumer toute la part dévolue aux communes une fois déduite la participation de la Confédération.»

Le Canton a fait preuve d'intelligence en décidant d'assumer le préfinancement de la troisième voie CFF sur la ligne Lausanne Genève. Ne devrait-il pas en faire autant pour les projets d'agglomération? «Les agglomérations concentrent plus de 70% de la population vaudoise»; souligne Gustave Muheim. «On ne peut plus à notre époque soutenir que Lausanne n'est qu'une commune parmi les autres ainsi que l'avait déclaré jadis avec fracas le conseiller d'Etat Philippe Pidoux. Lausanne doit payer des charges nettement plus élevées que les autres communes et il est utopique d'espérer voir les autres décider de mettre la main à la poche.»

Pour un fonds cantonal d'infrastructures

Tout indique que le Canton a ici un rôle important à jouer. Il l'a fait pour le métro m2, cofinancé par l'ensemble des Vaudois. Du moins pour ce qui est de sa réalisation, l'exploitation étant une toute autre histoire. De fait, les Transports publics de la région lausannoise couvrent à peine un tiers de leurs dépenses d'exploitation par la vente des billets. En gros, c'est 70% des frais qui sont payés par les onze communes membres du réseau de trafic urbain alors qu'elles n'en sont pas les principales utilisatrices.

Dans un tel contexte, et après le double tour de vis imposé par la Confédération, la proposition de Lausanne Région prend tout son sens. «Nous suggérons de mettre en place un fonds d'infrastructure cantonal, d'accomplir en quelque sorte la même démarche que la Confédération»; explique Gustave Muheim. «Constitué en plus du budget ordinaire, ce fonds serait utilisable sur plusieurs années.»

Un débat inévitable

Le PALM n'est pas le seul projet d'agglomération concerné par le casse-tête du financement communal. Les préoccupations sont vives aussi à Yverdon. D'une manière quasi générale, aucune commune ne pourra se passer de l'emprunt. Or la Constitution a instauré des plafonds d'endettement. Certaines communes ne pourront plus y répondre. «Le Canton doit prendre le taureau par les cornes. Il y a un bon espoir de voir se manifester une ouverture, mais le calendrier se fait pressant. à nos yeux, l'essai doit se transformer rapidement sous peine de voir de nombreux projets du PALM disparaître.»

Reste à savoir si, globalement, les communes sont véritablement moins riches que le Canton. Question épineuse à laquelle Gustave Muheim répond sans hésiter: «Le bénéfice brut des communes n'est pas du même niveau que celui du Canton. On dit qu'il se monte à 300 millions de francs, mais c'est un montant calculé avant les amortissements et lorsque le Canton annonce 387 millions, cela résulte d'un calcul effectué après les amortissements et observé sur la même base que les bilans communaux, ce bénéfice cantonal se monterait plutôt à 900 millions de francs. Dès lors oui, les communes peuvent investir, mais leurs recettes sont de 50% inférieures à celles du Canton».

Loi sur les routes pénalisante

Autre spécificité vaudoise qui énerve les responsables des finances dans les communes: la loi cantonale sur les routes qui met à la charge des communes les routes cantonales traversant leur territoire. «Il y a certes une disposition qui permet à l'Etat de participer à ces dépenses, mais elle est l'objet d'un moratoire de 2003».

Une intervention parlementaire tente de faire lever ce moratoire tant il est vrai que certaines situations sont carrément ubuesques. Prenons l'engagement de la Confédération à permettre la circulation des 40 tonnes. «Avec la loi actuelle, la mise aux normes d'un ouvrage peut coûter 30 millions à une commune de 300 âmes. C'est juste absurde. Pour l'instant, le Conseil d'Etat n'admet pas l'immense retard pris dans les investissements et dans l'entretien du réseau routier souvent catastrophique hors localité.»

Question de vie ou de mort

Pessimiste, Gustave Muheim? Réaliste plutôt: «Pour le Bureau de coordination de Lausanne Région, il n'y a pas 36 solutions. Si le Conseil d'Etat ne fait pas le geste politique fort démontrant qu'il tient à rattraper le retard pris en matière d'équipements de mobilité, le PALM sera mort avant d'avoir inauguré son premier chantier. Les Conseils communaux appelés à voter les crédits ne se contenteront pas de vagues promesses.»

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges a été remarquablement bien noté par la Confédération. Reste à passer de l'engagement aux actes...

Tous les jours de la vie

CIE

à la pointe du progrès

Centre d'impression Edipresse - Ch. de Mochettaz 8 - 1030 Bussigny -
Tél. +41 21 349 57 57 - Fax +41 21 349 57 39
www.cie-imprimeries.ch - cie@edipresse.ch

«Des ailes et des racines» pour le Comptoir suisse 2010

La prochaine édition du Comptoir suisse, du vendredi 17 au dimanche 26 septembre, sera exceptionnelle à plus d'un titre. D'abord parce qu'elle se déroulera sans les halles sud, rayées du paysage par les bulldozzers en attendant les nouvelles. Ensuite parce que la foire nationale promet d'être plus festive que jamais en redonnant notamment leur place à la campagne, au terroir et aux traditions. D'où son intitulé rappelant la célèbre émission de France 3 célébrant la valorisation du patrimoine.

«Des ailes et des racines». A ne pas confondre avec «Des racines et des ailes», titre de la fameuse émission de France 3 dédiée au patrimoine. Et pourtant… La nouvelle organisation du Comptoir suisse ne pouvait trouver mieux pour qualifier une édition 2010 dont le maître mot sera l'authenticité. Et il ne s'agit pas là d'un slogan bateau ou de paroles en l'air.
Sous la direction de Béat Kunz, nouveau Directeur général de Beaulieu exploitation SA, l'équipe en charge de l'organisation de ce qui reste l'événement le plus populaire sur le site de Beaulieu, travaille d'arrache pied à augmenter l'attractivité du Comptoir suisse, lequel en a bien besoin comme on le sait.
La recette miracle est peut-être simple: il suffit de rendre la foire plus festive, plus attractive et plus conviviale, ainsi qu'ont pu le constater celles et ceux qui ont visité l'Olma à Saint-Gall, modèle du genre. Mais loin des «yaka» et des «faukon», les organisateurs ont concocté une édition 2010 qui se veut proche des sources de notre terroir et soucieuse de l'avenir de notre planète sans pour autant ennuyer un public qui cherche avant toute chose à se distraire.
En clair, la manifestation renouera cette année avec ses premières amours en redonnant sa place à la campagne, tout en proposant des thèmes porteurs pour toute génération.
Deux expositions s'annoncent d'ores et déjà marquantes. «L'oracle du papillon» fait allusion aux fameux battements d'aile d'un papillon au Brésil qui peut engendrer une tornade au Texas. C'est en effet sous le thème des petites causes pouvant avoir de grands effets que l'association Les Arts Interactifs a conçu «L'oracle du papillon». Il s'agit d'une exposition surprenante, reconnue par l'Unesco, où le visiteur pourra, de manière ludique et interactive, s'engager à faire un geste pour diminuer les émissions de CO_2
Deuxième expo hors du commun: «Viens travailler dans la santé». Cette présentation organisée par le CHUV révèlera les secrets du bloc opératoire et détaillera les métiers qui s'y pratiquent. Occasion idéale de faire éclore des vocations notamment en posant des questions à des étudiants et à des professionnels du terrain.

Une signalétique immanquable pour le futur site de Beaulieu.

Invité d'honneur, hôte de charme

La Gruyère, région bien-aimée des Suisses, sera l'invitée d'honneur de cette édition. Forte de traditions et de saveurs reconnues loin à la ronde, la Gruyère se présentera à travers son tourisme, sa culture, son patrimoine et son économie en général. Un concept plaisant à la fois pour le curieux et pour le visiteur désireux de nouer de nouvelles relations commerciales.
L'hôte de charme sera nettement plus exotique puisqu'il s'agira du Liban. Exotisme mesuré en vérité, le pays du cèdre étant en effet communément appelé «la Suisse de l'Orient».

1910-2010, un siècle d'aviation

«Des ailes et des racines», cela cache quelque chose… Eh bien, c'est en 1910 que Failloubaz, Grandjean, Dufaux, Chavez – pour les principaux – furent les auteurs de nombreuses «premières» aéronautiques. Raison pour laquelle on fête cette année à travers leur souvenir les 100 ans de l'aviation suisse. Ces pilotes et aviateurs, héros de leur temps, posèrent les bases du progrès technique dans la conquête des airs. Au travers d'une exposition organisée notamment en collaboration avec les aéroports de Genève, Sion et Lausanne, le public pourra découvrir à Beaulieu l'histoire aéronautique suisse ainsi que ses perspectives d'avenir sous un angle original.

Le chantier des halles sud n'empêchera pas le Comptoir 2010 de briller. (Photo Jean-Paul Maeder)

Sans les halles sud

Le comptoir sera quelque peu chamboulé cette année car les halles sud ont été démolies pour faire place à une construction plus digne d'un site moderne de foires et congrès. Cela ne devrait pas avoir d'effet sensible sur le nombre d'exposants car il est prévu de les installer dans des tentes dressées dans le jardin. Last but not least: les caves, ou du moins une partie d'entre elles, subsisteront.
D'une manière générale, la modernisation de Beaulieu suit son cours. Le groupe alémanique MCH, numéro 1 en Suisse dans la branche, a réussi son opération de rachat des actions, signe que les actionnaires adhèrent pleinement à l'idée d'une revitalisation à travers les compétences et le réseau de MCH.

NAVI MOBILITÉ®
Rapide – Economique – Ecologique

L'autre rive n'a jamais été aussi proche !

Lausanne – Evian 35 min. ▸ 28 x par jour* (n1)
Nyon – Yvoire 20 min. ▸ 20 x par jour* (n3)
Lausanne – Thonon 27 min. ▸ 26 x par jour* (n2)
Nyon – Chens 20 min. ▸ 18 x par jour* (n4)

* Nombre de traversées maximum durant l'horaire d'été et temps de trajet minimum. Sous réserve de modification sans autre avis.

Billets aller / aller-retour
Cartes multicourses
Abonnements CGN (N1 / N2 + N1 / N4)
Abonnements combinés (CGN + réseaux terrestres)

Information
+41 (0)848 811 848
Guichets CGN
www.cgn.ch

CGN

Boand & Maccagni s.a.

Installations sanitaires -1018 Lausanne -Rue de la Pontaise 23—CP 62
Dépannage - Entretien - Transformations - Débouchages

Tel : 021 646.80.80 Fax : 021 646.86.42 www.boand.ch

- Maîtrise fédérale
- Concessionnaires eau et gaz
- Dépannage et entretien d'installations
- Devis, Etudes, Expertises, Coordination
- Débouchages
- Biotechnologie, traitement des graisses

Clinique de La Source Lausanne

La qualité au service de votre santé

Tous traitements chirurgicaux et médicaux - maternité

Etablissement privé de 150 lits
Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7

Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24H/24
Unité de soins intensifs
Centre de cardiologie interventionnelle
Centre ambulatoire/ Endoscopie

Institut de radiologie (I.R.M., CT-SCAN, PET-CT)
Institut de radio-oncologie
Laboratoires
Institut de physiothérapie

www.etcdesign.ch - Photos©Th. Zufferey

THE SWISS LEADING HOSPITALS Best in class.

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél.+41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM Recognised for excellence

Toute la vie lausannoise à la portée de quelques clics

Le site de géomarketing www.lausannebouge.ch résulte d'une initiative de la fondation du City Management pour la promotion et l'animation du commerce de détail à Lausanne. Mis en service récemment, ce portail très convivial de référencement est proposé gratuitement à tout utilisateur curieux. Il met à la portée du public un instrument de recherche à la fois intuitif, performant et quasi inédit pour une ville de la taille de Lausanne.

Y aurait-il comme de la révolution dans l'air? En baptisant son portail internet de référencement www.lausannebouge.ch, la fondation du City Management, née de l'union des volontés de l'association Declic et de la Ville de Lausanne, adresse un clin d'œil appuyé à l'histoire lausannoise du début des années huitante.
Pour celles et ceux qui ne s'en souviennent pas, «Lôzane bouge» était en effet l'appellation d'un mouvement de contestation qui agita la capitale vaudoise durant plusieurs années.

Dynamiser la ville
Si les revendications sociales figuraient au centre du propos musclé de «Lôzane bouge», c'est une autre forme de revendication, non moins noble et véhémente, qui anime aujourd'hui les initiateurs de lausannebouge.ch.
Ceux-ci revendiquent en effet la dynamisation du commerce de détail et de l'attractivité en général de la ville. Deux notions il est vrai plutôt mises à mal en raison d'une part de certains choix politiques passés, et d'autre part à cause de la problématique des villes centre. Et s'il y a aujourd'hui de la révolution dans l'air, c'est bien dans l'union des acteurs économiques et politiques locaux à une même fin consistant à mettre en œuvre l'art et la manière de valoriser une ville dont on sous-estime le potentiel tant en matière d'offres commerciales que d'animation. Et là, Lausanne recèle des trésors qui s'étendent bien au-delà de ce qu'on imagine.

6000 références
Vous cherchez le restaurant mexicain le plus proche? Les antiquaires du quartier sous-gare? Ou les points de vente Apple? Ou encore un cinéma projetant le dernier film de James Cameron? Demandez, lausannebouge.ch vous répondra en presque moins de temps que pour le dire.
Ce site de géomarketing est destiné au grand public. Il abrite et gère une base de données de près de 6000 références lausannoises évidemment avec un souci constant d'actualisation. Les domaines les plus divers y sont traités.
Commerces, hôtels, restaurants, parkings, transports, salles de fitness, musées, bancomats et autres et multiples secteurs forment un véritable inventaire de Prévert parfaitement structuré en dépit de sa diversité et de sa complexité.
Tout cela a été développé avec des moyens raisonnables: 40 000 francs ont été investis dans sa création, tandis que son exploitation devrait revenir à environ 20 000 francs par an. A noter que ce site se distingue clairement de www.city-management.ch à vocation plus générale et professionnelle.

Un portail particulièrement convivial pour musarder gratuitement à la recherche des mille et une richesses lausannoises, tant en matière de commerce, de services que de loisirs.

On accède à lausannebouge.ch depuis n'importe ordinateur personnel – une application sur iPhone est prévue. L'écran propose trois zones, escamotables. La première reçoit les requêtes de l'utilisateur et en donne le fruit sous forme de texte.

Suite à la page 13

uspi

Un bail signé = un arbre planté

TAM TAM

Régie Braun sa

Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

Suite de la page 11

La seconde déclenche la transposition des réponses sur le terrain. Cette troisième zone représente un plan de la ville, que l'on peut afficher tant sous la forme d'une carte que d'une vision par satellite, l'une et l'autre pouvant évidemment être zoomée ou déplacée à volonté.

Mode d'emploi

L'interface est particulièrement intuitive. Sobre et claire, la fenêtre de recherche se subdivise en deux cadres. Le premier met en avant quatre catégories: commerces de détail, hôtels, restaurants, et bars.

Un clic, par exemple, sur «commerces» – il y en a près de 2000 –, ouvre la porte de la caverne d'Ali Baba lausannoise. Pour cette option «commerces», quatre filtres se présentent ensuite: type de magasin, quartier, enseigne, marque. Chacune de ces quatre options principales propose ensuite un vaste choix de réponses. C'est ici que débute la découverte…

En trois clics, on trouve par exemple le magasin de chaussures le plus proche qui tient en stock la marque Timberland. Ou encore les horlogers spécialisés dans la marque Swatch.

En ce qui concerne les hôtels, la sélection s'affine par quartier, puis par classification selon le nombre d'étoiles. Ou encore plus directement en tapant la première lettre de l'enseigne dont on veut tout connaître.

Démarche analogue pour ce qui est des restaurants. On les déniche aussi par quartier, ou alors en introduisant la première lettre soit de leur nom, soit du genre de cuisine qui nous intéresse. Quant aux bars, le site ne les propose «que» par quartier ou par leur enseigne.

A noter que la plupart des sélections se font par choix dans un menu déroulant. Cela évite à l'utilisateur de se perdre dans un pseudo-langage naturel forcément flou au stade actuel de l'informatique. Cela permet aussi de se passer le plus possible de la nécessité de devoir taper un mot sur le clavier.

Pour chacune des réponses fournies, la carte – ou la vue satellite – s'illumine immédiatement de pictogrammes. On cliquant sur l'un d'eux, on provoque l'affichage d'une petite fenêtre clignotante de localisation. On accède dès lors à un niveau supplémentaire d'information. Outre l'adresse, et éventuellement le numéro de téléphone et le lien vers le site internet de l'enseigne, le site propose de découvrir quel est le parking disponible à moins de 300 mètres, ou alors quels sont les arrêts de transports en commun situés dans ce même rayon géographique.

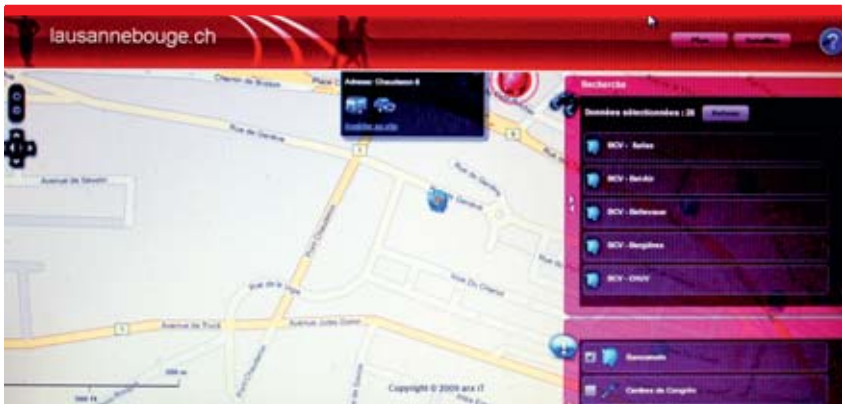

Deux fenêtres sur l'écran, l'une pour les recherches thématiques, l'autre pour la localisation sur le plan de la ville, que l'on peut afficher sous forme de carte aussi bien qu'en vue aérienne.

Lausanne demeure le plus grand et le plus agréable des centres commerciaux à ciel ouvert du canton. (Photo Jean-Paul Maeder)

L'actualisation interactive

Pratiquement tout ce qui fait l'animation d'une ville se trouve répertorié dans lausannebouge.ch. Ce n'est qu'en le pratiquant qu'on en découvre la richesse et la profondeur, mais il est clair que plus la recherche est pointue, plus on doit se rappeler qu'elle ne peut être absolument exhaustive.

Comme dit plus haut, l'affaire, on s'en doute, requiert un gros travail de mise à jour des données. Ce qui est loin d'être une sinécure, notamment pour les programmations de spectacles ou les soirées spéciales dans les discothèques.

Les données de base utilisées pour le lancement de cette plateforme proviennent initialement du dernier recensement fédéral des entreprises, lequel date de 2005. Elles ont été actualisées par le City Management. Mais il est évident que la balle se trouve dans le camp des enseignes répertoriées. A elles, comme aux utilisateurs d'ailleurs, de signaler aux responsables du site les changements ou compléments à apporter en temps réel au référencement. Il y va de la crédibilité de l'ensemble. Et cet ensemble est appelé à un développement prometteur.

Bientôt des bornes sur la rue

Les initiateurs du projet veulent donner une dimension véritablement de service public leur service. Pour cela, le site devrait prochainement pouvoir être consulté depuis la voie publique, et pas seulement depuis un smartphone. C'est ainsi que lausannebouge.ch ambitionne de se rendre accessible depuis des bornes informatiques placées à des endroits stratégiques. La Gare CFF de Lausanne ou le quartier de Saint-François figurent ici en première ligne.

Si ce genre de service n'est pas absolument nouveau, il se pratique habituellement dans les relations du type business to business. Ou alors, pour ce qui d'une version grand public, il ne se trouve généralement pas dans une ville de la taille de celle de Lausanne. Si ce n'est donc peut-être pas une révolution, c'est à coup sûr une évolution prometteuse en matière d'animation.

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

A C L
Association des Commerçants Lausannois

Rue Petit-Chêne 38
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

BERTHOLET + MATHIS S.A.

BATIMENT
GENIE CIVIL
MICRO HYDRAULIQUE

TRAVAUX PUBLICS
RENOVATION - ENTRETIEN

AV. DU GREY 84 / CP 123
1000 LAUSANNE 22

021 646'06'56
bm.sa@bertholet-mathis.ch
www.bertholet-mathis.ch

MIGROS

ISO 9001

MONNIER
CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully – Tél. : 021 729 64 32 – Fax: 021 729 94 24
E-mail: admin@monniersa.ch - www.monniersa.ch

www.monniersa.ch

Trois entreprises distinguées pour leur esprit d'innovation

L'édition 2010 du Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL) de l'association Lausanne Région a récompensé trois entreprises qui se sont distinguées par la qualité et les perspectives économiques de leur projet. Non moins de 26 dossiers de candidatures avaient été soumis au jury de cette huitième édition d'un trophée de plus en plus convoité et réputé.

La cérémonie de remise des trophées s'est déroulée le 21 avril dernier au Palais de Beaulieu, en présence de Lionel Eperon, chef du Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme et de représentants politiques de l'association Lausanne Région ainsi que de personnalités du monde économique. A l'issue de la partie officielle, Monsieur l'Ambassadeur Luzius Wasescha, chef de la Mission permanente de la Suisse auprès de l'OMC et de l'AELE s'est exprimé sur un thème parfaitement de circonstance: «L'innovation et le dynamisme de l'économie suisse: deux atouts dans un marché globalisé».
Non moins de 26 dossiers ont fait acte de candidature cette année. Autant dire que le jury n'a pas eu la tâche facile. Rappelons que ce jury, présidé par le syndic Daniel Brélaz, est composé de Mesdames Wentland (Unil) et Gaudard (Quotidien *24 heures*), ainsi que de Messieurs Bolay (CVCI), Berney (président de la SIC de Lausanne), Luthier (Alliance), Palley (BCV) et Wipf (lauréat en 2009). Cinq dossiers ont finalement été retenus à l'issue des délibérations, parmi lesquels, après audition, ont été élues les trois sociétés gagnantes suivantes.

L'abioDisc
Abionic a reçu le 1er prix, soit un montant de 50 000 francs, pour le développement d'un procédé de diagnostic des allergies. L'Europe compte plus de 100 millions de personnes souffrant d'allergies. Aujourd'hui, deux types d'examens existent: les tests cutanés et les tests sanguins. Ils sont souvent imprécis, coûteux, voire quelques fois douloureux alors que l'obtention des résultats peut s'avérer lente.
La solution développée par Abionic pallie à ces imperfections: une seule goutte de sang est placée sur une des douze cavités pratiquées dans un CD. Celui-ci est introduit dans le boîtier d'un ordinateur préalablement configuré. Les molécules spécifiques sont directement détectées. Le médecin n'a plus qu'à lire les résultats, les communiquer au patient et établir sa prescription.
L'abioDisc – c'est son nom – n'est bien sûr pas un CD comme les autres. Il s'agit d'un procédé innovant conjuguant des compétences en biotechnologies, en optique médicale et en microtechnique. Il répond pleinement à un besoin dont le marché est considérable.
Contact: Abionic, EPFL, BM3 118, Station 17. 1015 Lausanne.
079 753 57 66 (Nicolas Durand, fondateur de la start-up).

Traitement de l'eau intégré
Le deuxième prix, d'un montant de 20 000 francs, est allé à Techstep Environnement Sàrl pour le développement d'un procédé de traitement des eaux de surface.
L'eau de pluie, lorsqu'elle touche le sol, se charge de nombreuses substances polluantes. Il y a lieu de la traiter. Les procédés pour y parvenir sont généralement encombrants et coûteux. Techstep Environnement a développé un appareillage baptisé «urbaine». Il permet le traitement par décantation, sédimentation et séparation, tout cela dans une seule cuve. Ce système compact s'intègre aux dépotoirs de chaussées existants. La cuve est en acier inox. Elle est raccordée de manière étanche au collecteur d'évacuation. Cette cuve comprend deux hémicycles séparés par une paroi plongeante. Le flux d'eau entrant est mis en rotation à l'intérieur du dépotoir grâce à un déflecteur. La rotation permet d'améliorer drastiquement l'efficacité de la phase de décantation. La paroi plongeante permet d'assurer une deuxième phase de décantation – séparation. Cette nouvelle technologie est non seulement intéressante pour les collectivités publiques, elle répond aussi aux nouvelles dispositions de la Confédération.
Contact: Techstep Environnement Sàrl.
Grands-Champs 16,
1033 Cheseaux-sur Lausanne.
079 391 63 10 (Alexandre Gelati).

Chirurgie du cerveau
Un troisième prix, sous la forme d'une somme de 10 000 francs a été attribué à la Sàrl StereoTools pour le développement d'un guide miniature pour la chirurgie du cerveau.
Le Stereopod – c'est son nom – a été développé grâce aux compétences d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un neurochirurgien, d'un professeur en traitement d'images et d'un ingénieur en technologie médicale.
Plus de 100 000 opérations de neurochirurgie stéréotaxique sont effectuées en Europe pour diagnostiquer par exemple des tumeurs ou des troubles moteurs. Elles mettent en œuvre des stimulateurs cérébraux

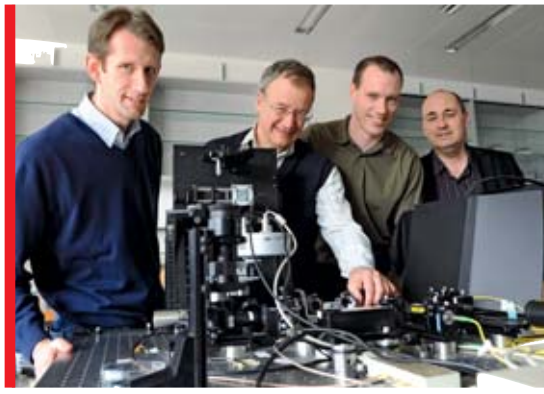
Les chercheurs d'Abionic récompensés.

profonds, puis l'insertion d'électrodes en des zones anatomiques spécifiques et la stimulation des neurones adjacentes. Cette technologie a fait ses preuves, mais elle est peu confortable tant pour le patient que le praticien.
Le Stereopod, d'un design léger, procure un confort sans précédent au patient de grands avantages technologiques au médecin. Il s'agit du seul guide configurable permettant l'implantation bilatérale simultanée de plusieurs électrodes. Cette technique permet de diminuer le risque de mouvement du cerveau et d'améliorer la précision du positionnement de la second électrode. Le système consiste en l'utilisation combinée d'une fixation, d'un marqueur IRM/CT Scan, d'un logiciel, d'une boîte de calibration externe et du Stereopod.
Contact: StereoTools Sàrl.
Ch. De Haute-Brise 3A,
1012 Lausanne.
www.stereotools.com.
078 856 31 47 (Rémi Charrier)

Tout ce qu'il faut savoir de la Convention collective (CCT)

La Convention collective de travail (CCT) conclue entre les partenaires sociaux a pour but de favoriser un avenir meilleur pour tous les acteurs du commerce lausannois. Depuis son entrée en vigueur en 2006, elle en fait la démonstration semaine après semaine, à travers notamment la possibilité offerte de prolonger l'ouverture du samedi jusqu'à 18 heures. Rappel des avantages tangibles et intangibles d'un accord qui semblait improbable il n'y a pas si longtemps.

A C L
Association des Commerçants Lausannois

La Convention collective de travail du commerce de détail de la ville de Lausanne (CCT) est bien davantage qu'un document d'une vingtaine de pages régissant des rapports entre employeurs et employés. Elle amène des avantages concrets aux uns et aux autres, dans l'expression d'une entente entre partenaires sociaux considérée comme improbable il n'y a pas si longtemps encore.

La voie de la raison

Son entrée en force en 2006 a marqué la fin de trente ans «d'ignorance concertée» entre les parties, Municipalité d'un côté, commerçants de l'autre. Trente ans d'une guerre interminable pour de petits avantages et des questions fiscales notamment. Puis la nécessité d'un accord a fini par prendre le dessus.
L'exode du commerce vers l'ouest lausannois, ainsi que la volonté de valoriser le travail des collaborateurs dans un secteur offrant diversité et conseil personnalisé, ont ainsi été le moteur de longues négociations qui ont débouché sur l'élaboration d'un document destiné à construire un avenir meilleur. Les commerçants lausannois et le syndicat Unia se sont ainsi mis autour de la table pour conclure l'accord aujourd'hui en vigueur.

Force de loi

Sa force réside dans son application. La CCT n'est en effet pas une convention dont un commerce lausannois pourrait choisir d'être ou non. L'arrêté d'extension du Conseil d'état, renouvelé chaque année depuis juillet 2006, lui donne force de loi.
De fait, selon son article premier, la CCT s'applique «aux entreprises de commerce de détail qui exercent leur activité sur le territoire de la commune de Lausanne, indépendamment de l'implantation du siège social. On entend par commerce détail, tous les magasins ou locaux sur rue ou à l'étage, munis ou non de vitrines, accessibles à la clientèle, qu'une entreprise commerciale ou artisanale utilise, même occasionnellement ou partiellement, pour la vente aux consommateurs.»

C'est grâce à la CCT que les commerces lausannois ont obtenu notamment la prolongation de l'ouverture du samedi jusqu'à 18 heures. (Photo Jean-Paul Maeder)

Sont toutefois exclus de son champ d'application, sur la base du Règlement des heures d'ouverture des magasins (RHOM): les boulangeries-pâtisseries-confiseries, les magasins de glaces, les magasins de tabac et journaux, ceux de fleurs et de jardinage, les pharmacies et les domaines agricoles pratiquant la vente à la ferme.
Les heures d'ouvertures des magasins sont établies par le même RHOM, qui prévoit, par ailleurs, des conditions particulières pour les magasins établis à la Gare CFF de Lausanne – territoire propriété de la Confédération – et pour les commerces de la Commune libre d'Ouchy qui est considérée comme zone de forte fréquentation pendant la belle saison, plus précisément, entre le 1er avril et le 15 octobre.

Salaires 2010

Il demeure que les salaires conventionnels sont aussi applicables à tous les commerçants occupant des employés, y compris sur le site de la Gare CFF et à Ouchy, cela en vertu du principe selon lequel c'est toujours la disposition la plus favorable au travailleur qui s'applique.
Rappelons aussi que tous les collaborateurs de la branche sont concernés, sauf le personnel administratif, les cadres, les membres de la direction et les apprentis.

La grille salariale fait l'objet de négociations paritaires à la fin de chaque année sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation au 31 octobre. Elle est applicable depuis le 1er janvier de l'année suivante.
En 2010, le salaire annuel brut de l'employé non qualifié a été porté à 42 000 francs. Les employés au bénéfice de trois ans de pratique, sans CFC, doivent être rétribués 43 080 francs. C'est le même montant que les bénéficiaires d'un CFC doivent recevoir à l'engagement. Quant aux détenteurs d'un CFC après deux ans de pratique ou aux titulaires d'un CFC de gestionnaire de vente, leur travail est rétribué à 44 340 francs. Ces salaires s'entendent pour une durée effective de 41 heures de travail par semaine sur cinq jours, les heures supplémentaires étant soit compensées dans les douze semaines, soit, s'il n'a pas été possible de les compenser en temps, rémunérées avec une majoration de 25%.

Avantages tangibles et intangibles

Si les salaires minimaux sont désormais ancrés, la CCT a permis aux commerces lausannois d'obtenir des avantages tangibles et d'autres intangibles et non moins importants.
L'avantage tangible, c'est indiscutablement la prolongation de l'ouverture jusqu'à 18 heures le samedi, de même que la possibilité d'une troi-

sième nocturne avant les fêtes de fin d'années. Précisons qu'il s'agit là de possibilités offertes aux commerçants, mais non contraignantes.
Les avantages intangibles se manifestent dans l'amélioration des relations entre partenaires sociaux, et, en cascade, avec la Municipalité de Lausanne. C'est le terreau qui doit permettre de construire. Fruit d'un travail progressif et des contacts multiples, les associations de commerçants sont aujourd'hui écoutées et consultées dans les grands projets à répercussions économiques intéressant la capitale vaudoise.

De l'engagement aux actes
L'élaboration et la signature d'une convention collective est une chose, le contrôle de l'application de toutes ses normes n'est pas pour autant une sinécure. C'est la mission de la commission paritaire du commerce de détail lausannois.
Comme son nom l'indique, cette commission est composée à parts égales de représentants patronaux et syndicaux. La représentation patronale est dévolue au secrétaire général de l'ACL, à un membre de son conseil d'administration et à un membre du Trade Club. La représentation des travailleurs est quant à elle assurée par trois secrétaires syndicaux. Cette égalité des voix implique non seulement que les décisions sont prises en commun, mais aussi qu'elles doivent être négociées. Le résultat est donc forcément un compromis de la position des uns et des autres. Et même si la marge de manœuvre est étroite en fonction des dispositions conventionnel, elle laisse la place à une interprétation intelligente en fonction des pratiques du métier.
Cette commission paritaire a notamment pour rôle d'effectuer les contrôles dans les magasins. Pour des raisons organisationnelles, de volume de travail et de protection des employeurs face à la concurrence, ce sont aujourd'hui deux secrétaires syndicaux qui s'en chargent, au nom de la commission paritaire, donc du patronat aussi.

Ignorants ou négligeants
Les contrôles ne sont pas de simples formalités de façade. Il en va de la crédibilité de la CCT qui a, rappelons-le, force de loi. Ces contrôles se basent sur des faits, sur les pièces présentées par l'employeur.
Ces contrôles ont hélas montré qu'une grande partie du patronat est bien mal informée sur la teneur de la CCT, quand bien même ils en ont reçu le texte leur donnant la teneur de leurs droits et obligations dans ce domaine. Certains commerçants ignorent simplement qu'existe une convention collective dans leur branche. D'autres sont persuadés qu'elle ne leur est pas applicable. Ces facteurs ne facilitent pas la tâche de commission paritaire. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler que la Loi fédérale sur le travail et sa première ordonnance obligent chacun de tenir à la disposition du service de l'emploi tous les documents indispensables en cas de contrôle. Ceci est aussi valable pour une commission paritaire instituée par une CCT, en particulier lorsqu'elle a force de loi. Il est vrai que la réalité du petit commerçant s'accommode parfois mal de cette bureaucratie et à une organisation informatique sophistiquée.
Pas de loi sans sanction en cas de transgression. Depuis 2009, la CCT prévoit que les contrevenants peuvent se voir infliger une amende calculée en fonction du préjudice ainsi que la facturation de frais de contrôle.

Des outils pour mieux faire
Consciente et préoccupée par cette situation, l'ACL travaille à l'élaboration d'outils permettant de faciliter l'application de la CCT par les commerçants lausannois.

Contrôle bien préparé: grand pas vers l'attestation de conformité

Le contrôle de l'application des dispositions conventionnelles sur le terrain est du ressort de la Commission professionnelle paritaire du commerce de détail lausannois (ci-après CPPCDL) par le biais de contrôles sur simple annonce ou, dans certains cas, sur dénonciation et, dans les moins bons, de la part du Service de l'Emploi.
Le contrôle porte sur l'ensemble du personnel soumis à la CCT. L'employeur est tenu de fournir toutes les pièces permettant le contrôle des conditions de travail avec les dispositions conventionnelles. Sous réserve de soupçons légitimes, le contrôle est opéré par pointages.
La CPPCDL est compétente pour demander la mise en conformité du magasin par rapport à la CCT.
Un commerce en conformité avec la CCT se voit décerner une Attestation de conformité qui prouve son respect de toutes les dispositions qui, pour rappel, ont force de loi.
Ainsi, plus le commerçant est préparé, plus l'accès aux pièces justificatives est facile, moins le contrôle dure et plus il est aisé de procéder à des corrections.

Existe-t-il des contrats-type de travail tenant compte de toutes les exigences conventionnelles?
Des exemplaires de contrats de travail sont disponibles en libre téléchargement sur les sites internet de l'ACL, pour les membres, et du City Management, pour les non membres.

Où puis-je me procurer un exemplaire de la CCT?
Des exemplaires de la CCT sont disponibles en tout temps auprès du secrétariat de l'ACL:
ACL – Association des Commerçants Lausannois
Rémy-Pierre de Blonay, Secrétaire général
Case postale 1215 – 1001 Lausanne – Tél.: 021 796 33 00 – Fax: 021 796 33 52
Le texte de la CCT est également disponible sur les sites Internet de l'ACL et du City Management.

Comment puis-je être informé des modifications des dispositions et des salaires prévus par la CCT?
Devenir membre de l'ACL, c'est bénéficier d'une information par voie de circulaire à chaque modification de la CCT.
Les non-membres, quant à eux, sont tenus de s'informer par voie de publications officielles et d'appliquer les modifications de la CCT. Néanmoins, l'ACL publie systématiquement les modifications applicables sur son site internet et sur celui du City Management, en libre téléchargement.

Quels sont les points principaux que je suis tenus de respecter?
Mes contrats de travail sont conformes à la CCT (Art. 2)
Je respecte les salaires minimaux, puisque les salaires de mes employés correspondent à la catégorie professionnelle à laquelle il appartienne (Art. 3 et Annexe 2)
Pour mes employés payés à l'heure, je prends garde d'ajouter au salaire horaire le payement des vacances (Art. 10) et des jours fériés (Art. 9) au taux correspondant aux dispositions conventionnelles.
La durée hebdomadaire du travail pour un plein temps est de 41 h sur 5 jours (Art. 6); quand mes employés effectuent des heures supplémentaires, elles sont rattrapées dans les 12 semaines ou payées avec une majoration de 25% (Art. 8)
Je respecte les dispositions relatives au travail du samedi (Art. 7).

Informations utiles sur *www.citymanagement.ch*

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE

ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

Lausanne

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)
Téléphone permanent:
021 315 45 45 24h/24
www.lausanne.ch/pfo
TL: lignes N°s 1, 2, 6 et 25, arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.

Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de conventions pour obsèques futures

Couverture – Ferblanterie – **RICHARD Pierre sa** *Service d'entretien*
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

---

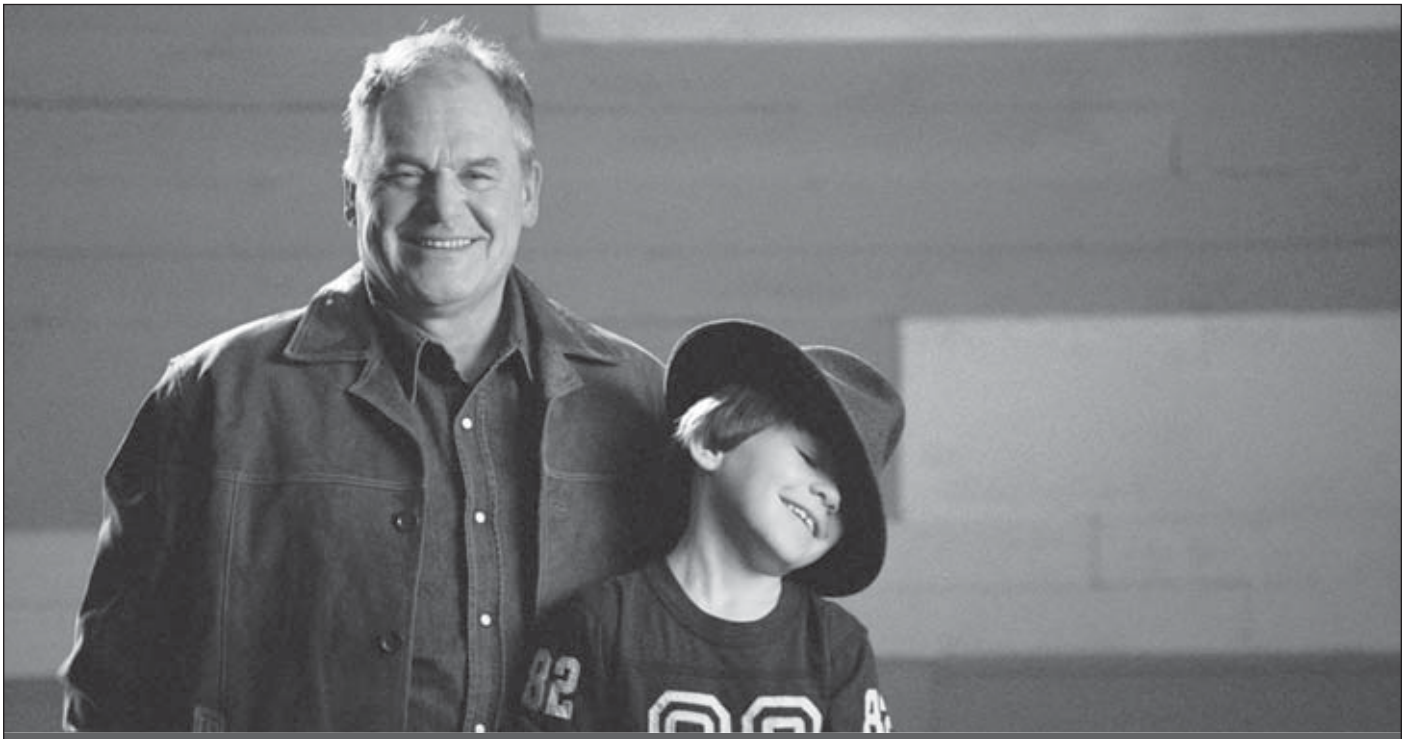

Pensez aujourd'hui à ce que vous ferez demain.

Agence générale de Lausanne • Jacky Delapierre, Directeur régional
Avenue du Théâtre 1 • Case postale 7703 • 1002 Lausanne • Tél. 021 310 02 02
www.vaudoise.ch

VAUDOISE ASSURANCES
Prenons les devants.

Bonne et mauvaise nouvelle, le Musée Olympique grandit

L'un des musées les plus visités de Suisse et probablement le plus connu dans le monde va faire peau neuve afin de conserver son caractère unique et s'armer pour mieux remplir sa mission. L'attractivité de l'institution en sortira grandie, mais les grands travaux qui débuteront en 2012 nécessiteront la fermeture du site pendant 18 à 24 mois. Une tuile, mais heureusement passagère, pour le tourisme lausannois et l'économie locale.

Son inauguration à Ouchy, le 23 juin 1993, fut un évènement à résonance planétaire. Lors d'une véritable fête populaire, face à un impressionnant parterre d'invités, parmi lesquels figuraient son ami le Roi d'Espagne et la reine Sophie, le regretté Juan Antonio Samaranch offrait aux Lausannois ce qui allait immédiatement devenir le joyau de leur plaquette touristique, un véritable must de portée planétaire.
Au sommet de son règne à la tête du CIO et au faîte de sa popularité, le président Samaranch soulignait non sans émotion la qualité des liens liant l'institution à la Ville de Lausanne. L'avenir lui a donné raison au-delà de toutes les espérances.
Promesse tenue: le Musée Olympique est rapidement devenu l'un des musées le plus visités de Suisse avec un retentissement international.
Avec plus de 200 000 visiteurs par an et une note satisfaction de huit sur dix, il n'est dépassé que par un grand rival en terre vaudoise: le Château de Chillon. Et comme l'illustre forteresse de la Riviera, son public est pour une large part constitué de touristes venus de tous les coins du monde.
Le temps a passé. L'idée chère au président Samaranch de lieux destinés au culte de l'esprit olympique a fait son chemin. Aujourd'hui, dix-sept ans après cette belle journée de juin 1993, le Musée Olympique de Lausanne n'a certes pas pris une ride, mais le modèle a essaimé de par le monde, et son caractère unique et fondateur de la lignée n'est plus tout à fait ce qu'il était.

Plateforme commune

Des grands musées olympiques de Barcelone, d'Atlanta ou de Séoul jusqu'aux réalisations plus modestes en Angola ou au Zimbabwe, on compte environ 75 institutions dans le monde qui revêtent l'appellation de Musée Olympique. Tout cela en bon entendement. Un réseau des musées Olympique a même été constitué en 2006 avec pour objectif de trouver les moyens de travailler ensemble afin d'améliorer la qualité et les coûts.
Ce réseau compte actuellement treize membres. Directeur du Musée Olympique, Francis Gabet confiait récemment dans la *Revue Olympique*: «Notre objectif commun est de mettre en place, en trois ou quatre ans, une plateforme de transmission de cinq millions de visiteurs physiques par an, plus cinq autres millions de visiteurs virtuels au moins et peut-être beaucoup plus».
Le Musée Olympique de Lausanne n'est cependant pas qu'un musée. Facette moins connue du grand public, il est également un centre d'études bénéficiant des synergies de la présence dans la ville du siège mondial du CIO et d'innombrables fédérations sportives.
Enfin, il est aussi, grâce à son offre de salles de différentes capacités, un centre de conférences et de réunion. Il demeure qu'une modernisation est

Suite à la page 21

Le projet d'extension prévoit notamment la construction d'une nouvelle aile au toit végétalisé dont on voit ici, une représentation par ordinateur.

Alexander
Brioni
Canali
Ermenegildo Zegna
Fratelli Rossetti
Kiton
Longhi
Loro Piana
Luigi Borrelli
Ravazzolo
Tiber

DI MARINO HOMME

A votre service depuis 1963

3, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne

Tél: 021 312 99 66
www.dimarinohomme.ch
Le parking Bellefontaine est à deux pas

Suite de la page 19

désormais inéluctable afin de lui permettre de conserver une première place toujours plus convoitée et de continuer à jouer un rôle de chef de file.
De plus, de manière tout à fait objective, la place disponible commence à manquer, par le simple fait que les expositions suivent un ordre chronologique et que le livre d'or des Jeux Olympiques qui ont lieu tous les deux ans ne cesse de s'enrichir. Cela dit, Francis Gabet souligne la nécessité de s'adapter à l'évolution du goût des visiteurs, lesquels
préfèrent qu'on leur raconte une histoire plutôt que de simplement leur faire adirer des objets.

Mauvaise passe pour le tourisme
Dans la foulée, le musée va aussi s'agrandir d'une nouvelle aile. Cette excellente nouvelle s'accompagne hélas de la perspective moins heureuse de la fermeture des lieux le temps que dureront les travaux, c'est-à-dire pour une période de 18 à 24 mois à partir de 2012.
Pour Lausanne, ce seront plusieurs dizaines de milliers de nuitées qui vont disparaître le temps de cette suspension. Il y aura sans doute un travail d'information important à accomplir notamment avec les partenaires touristiques en Asie. Pour autant, on sait qu'un musée fermé durant plusieurs mois pour rénovation bénéficie d'une affluence extraordinaire à l'heure de sa réouverture plus beau qu'avant.
Et puis, en ouvrant un peu l'horizon, ce sera l'occasion de mettre l'accent sur d'autres atouts du tourisme de la région. On songe notamment à Lavaux, loin encore de faire l'objet de la valorisation que le site mérite depuis son inscription au patrimoine mondial par l'Unesco.

Vues de synthèse depuis la terrasse réaménagée du bâtiment principal ainsi que de la future annexe auquel il sera relié, côté ouest.

La fermeture du Musée du CIO en 2012 pour de nombreux mois sera un coup dur pour l'économie touristique régionale.

Site hors du commun
Le succès du Musée Olympique de Lausanne doit aussi beaucoup à la beauté de sa carte postale du site d'Ouchy et à son panorama sur le Léman. Pour cette construction située dans l'une des zones les plus belles mais aussi les plus sensibles du patrimoine territorial lausannois, les responsables du musée ne pourront passer du projet aux actes qu'une fois obtenue une modification du plan partiel d'affectation. La Ville souligne qu'il s'agit «de confirmer le statut de parc et d'aire de verdure de l'ensemble du périmètre, tout en permettant d'augmenter les surfaces du musée.»
Cette phase de légalisation est actuellement en cours. Elle nécessite l'aval du Canton ainsi que l'approbation par le Conseil communal. La mise à l'enquête du projet proprement dit aura lieu l'an prochain.
Les projets définitifs ne sont pas encore arrêtés, mais d'ores et déjà, ils devraient s'articuler en deux grandes étapes.

Deux grandes étapes
La première de ces étapes concerne la modernisation du musée tel que nous le connaissons. Il s'agit globalement d'améliorer l'ensemble des prestations et de doter le bâtiment des derniers développements en matière de sécurité.
Concrètement, il est prévu d'augmenter la capacité d'accueil du restaurant. Et aussi de créer un nouvel espace multifonctionnel permanent en remplacement de la grande tente provisoire dressée chaque année sur la terrasse du deuxième étage.
Par ailleurs, le salon VIP sera agrandi et réaménagé avec un espace extérieur privatif. Au programme figure également la reconfiguration de la terrasse du premier étage pour y disposer un nouvel espace flexible, de même que l'amélioration de la fonctionnalité des locaux de service, en particulier de la cuisine et des offices. Une toiture végétalisée, en accord avec les normes actuelles du développement durable, couvrira entièrement la terrasse. Enfin, le flux des personnes, des véhicules et des marchandises sera redéfini, notamment pour les circulations par le nord du bâtiment.
Le second axe du développement du Musée Olympique consiste à construire un nouveau bâtiment à proximité immédiate. Il est prévu d'y transférer le Centre d'études olympiques. Cette nouvelle construction devra disposer de liaisons directes souterraines avec le Musée ainsi que d'importantes capacités de stockage.
Ce pavillon sera construit dans le respect de l'environnement notamment grâce une toiture «verte». Prévu sur quatre niveaux, dont deux enterrés, il sera intégré dans la pente du terrain et soulignera la prééminence du musée sur le site.

Mobilité.

Ascenseurs Schindler SA Lausanne
Rue de l'Industrie 58, 1030 Bussigny-près-Lausanne
Téléphone 021 623 28 28, lausanne@ch.schindler.com

www.schindler.ch

Schindler

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage
CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

Système de Management Certifié SQS ISO 9001

NOUVEAU
DANS LE CANTON DE VAUD

Places de P
disponibles en temps réel

PARKINGS À LAUSANNE P 205
À MORGES P 027
À PRILLY P 018
À COSSONAY P 109
À NYON P 036
À PULLY P 024
À LAUSANNE P 014

NUMÉRO GRATUIT
0800 727 583
0800 PARK VD

PMS
Parking Management Services SA - Renens
www.pms-parkings.ch

Incidence économique des tl dans la région lausannoise

Quelque 260 millions de francs d'investissement à l'horizon 2013. Toutes lignes urbaines confondues, bus, métro, les transports publics de la région lausannoise ont transporté plus de 87 millions de voyageurs en 2009. Cette formidable popularité se traduit par des coûts non moins astronomiques, que le prix de vente des tickets et abonnements ne compense qu'à hauteur de 34%. Les pouvoirs publics paient la différence.

Le taux de couverture des dépenses d'exploitation par les recettes de transport est la bête noire des trois sociétés tl, Tsol et L-O qui unissent leurs destinées dans un service public aussi indispensable qu'onéreux.
Pour 2009, ce taux se monte à 34%. Il est en légère chute par rapport à l'exercice précédent (35,3%). Raison invoquée: les charges de capitaux et d'amortissements de mise en exploitation du métro m2. Elles ne sont pas compensées par les recettes de transport.
Et pourtant, toutes catégories confondues, en francs sonnants et trébuchants, le total des recettes des transports a grimpé de 8,7% pour atteindre plus de 72 millions (TTC), tandis que les charges du personnel n'ont augmenté que de 0,9% pour se monter à quelque 102 millions l'an passé. Ce sont les deux plus gros chiffres d'un bilan qui s'équilibre à près de 206 millions de francs, soit 13% de plus que l'année précédente.

La vente des tickets et abonnements n'a couvert que 34% des coûts des tl en 2009. (Photo Jean-Paul Maeder)

Produits des transports

L'entreprise souligne que si l'année 2009 a vu une hausse importante des recettes de 13,3 millions pour les métros m1 et m2, les recettes «route» en revanche ont chuté de 6,9 millions en raison évidemment du transfert de voyageurs des bus au m2 mais aussi d'effets de la répartition des recettes en application de la Communauté tarifaire vaudoise.
L'augmentation de 8,7% des recettes est inférieure à celle des voyageurs (15,8% de clients en plus) et à celle des voyageurs-kilomètres (18,3% en plus). Cette différence est due notamment à une augmentation de la mobilité – allongement des parcours et augmentation du nombre de trajets effectués par les abonnés – et par des effets de la répartition des recettes de la Communauté tarifaire vaudoise (CTV). A ce sujet, le comité directeur de la CTV étudie avec le Canton les mesures à prendre pour les limiter.

Charges du personnel

Pour ce qui est des charges du personnel, les quelque 900 000 francs supplémentaires payés en 2009 résultent de la conjonction de plusieurs facteurs.
Les effectifs au 31 décembre ont augmenté de 71,9 équivalents plein temps (EPT) pour s'établir à 1030,6, dont 56,4 nouveaux conducteurs formés portant leur nombre à 547.
Dans l'augmentation des charges du personnel pour 2009, entrent aussi en ligne de compte une indexation de 1,5% payé au 1er janvier 2009, une forte diminution des heures supplémentaires (moins 700 000 francs), la dissolution de la réserve pour vacances non prises et congés retenus (moins 1,3 million), de même que le renoncement à une attribution à la provision pour la couverture de la caisse de pension (moins 3,6 millions). Une caisse de pension dont l'assainissement réalisé au 1er octobre a néanmoins induit des frais financiers et de remboursement de 460 000 francs.
A noter que l'effectif global de l'entreprise est passé de 891 EPT en 2005 à 1076 à fin 2009, tandis que durant le même temps, le nombre des apprentis est passé de 10 à 22. De nouveaux métiers ont été créés à la mise en service du métro m2. Et le recrutement continue, car d'ici 2013, ce sont quelque 180 emplois qui vont être créés.

Bâtiments et installations

Les dépenses pour bâtiments et installations représentent le poste qui a connu la plus forte augmentation. Celles-ci sont passées de 4,4 à 7,4 millions. Cet accroissement de 65% s'explique par l'augmentation des frais d'entretien liés à l'exploitation sur une année pleine du m2 (1,8 million), au coût de la Centrale de gestion du trafic, au nettoyage de la station m1 par des tiers et à l'augmentation des abris, bornes et distributeurs dictées par le R08.

Véhicules

Les frais des véhicules ont augmenté de 1,04 million, pour atteindre 17,6 millions. Le m2 a fait grimper la facture d'électricité de quelque 800 000 francs sur l'année, montant presque compensé par la baisse du prix des carburants (moins 600 000 francs). On relève par ailleurs des frais non périodiques d'environ 600 000 francs, principalement pour garantir le fonctionnement des anciennes séries de trolleybus ainsi que pour le démembrement de l'ancienne Ficelle.
Hors m1 et m2, la flotte comportait en 2009 un total de 235 véhicules routiers dont l'âge moyen s'établit à 15 ans.

goutte
Récupération SA

- Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Représentation gaz et matériel pour souder et découper
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch

Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

Vente de verres à vin blanc 12 cl
Spécial 150e anniversaire

CHF 2.– le verre
CHF 12.– le carton de 6 verres

SIC 150e anniversaire !

Commandez directement par téléphone au **021 796 33 46**
ou par e-mail à **info@sic-lausanne.ch**

CAMANDONA
SOCIÉTÉ ANONYME

CRISSIER – LAUSANNE
Gland – Renens – St-Triphon – Collombey
Tél. 021 632 89 00 – Fax 021 632 89 01

Travaux publics
Construction de routes
Revêtements bitumineux
Bâtiment

Toute notre énergie à votre service!

Nous vous garantissons des solutions optimales pour...

...l'automatisation des bâtiments

Etudes/Projets
Technologie EIB
Sonorisation/Alarming

...les installations électriques

Force/Tableau électrique
Eclairage/Contrôles OIBT
Industrie/Particuliers

...la télématique

Centraux téléphoniques
Visioconférence
Câblage informatique

MARÉCHAUX
Maréchaux Electricité SA • Tél. 021 654 26 26
www.marechaux-lausanne.com

Autres charges
Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 3,8% pour atteindre quelque 26 millions de francs. Cet accroissement s'explique principalement par des frais de sécurité et de surveillance (410 000 francs), des indemnités diverses versées à la clientèle (430 000 francs).
Enfin, last but not least, les charges financières et les frais de capitaux ont augmenté de 17 millions pour atteindre 52 millions. Cela s'explique surtout par la mise en exploitation annuelle du m2 (16 millions en plus).

Achats
Hormis le paiement des salaires et charges sociales – 103 millions de francs essentiellement dans la région lausannoise –, l'activité des tl engendre des retombées directes sur l'économie de par le volume des achats de l'entreprise.
En 2009, le total des achats de biens et services s'est ainsi monté à 65,2 millions de francs. Cela représente cependant une diminution de 2,3 millions par rapport à l'année précédente. Toutefois, la part des dépenses dans le Canton de Vaud a atteint 32,2 millions, ce qui représente une hausse de 1,8 million. A noter que 65 fournisseurs, sur un total de plus de mille, représentent à eux seuls 80% du chiffre d'affaires des achats des tl.

Perspectives 2010/2013
Le plan d'entreprise adopté fin 2009 prévoit une stabilisation du taux de couverture à 35%. Cela sera possible grâce à une gestion équilibrée des coûts et à une augmentation des recettes. Une augmentation des recettes qui devrait résulter d'une amélioration de l'offre des transports, d'une augmentation des tarifs, ainsi que de la maîtrise des charges d'exploitation.
Concrètement, un effort financier de six millions sera fourni par l'entreprise d'ici l'échéance du plan en 2013. Et 29 millions de francs devront être assumés par les collectivités et des voyageurs. L'augmentation des tarifs au changement d'horaire cet automne et la hausse de la fréquentation contribueront également à l'équilibre financier.
Ce plan d'entreprise 2010/2013 prévoit de franchir le cap historique des 100 millions de voyageurs annuels pour l'ensemble des moyens de transports à disposition. A l'échéance de ce plan, la clientèle devrait pouvoir bénéficier d'un accès à plancher bas sur tous les services.
L'information en temps réel sera généralisée dans toutes les stations et aux arrêts tant en situation normale que dégradée. Enfin, des écrans dans les véhicules informeront sur les correspondances avec les autres lignes, les temps de parcours et les perturbations.

L'arrivée du m2 a eu notamment pour effet attendu de diminuer l'usage des bus et trolleybus. (Photo Jean-Paul Maeder)

Tout cela n'est pourtant qu'un avant-goût du Projet d'agglomération Lausanne-Morges avec ses axes forts trams et de trolleybus en site propre. D'ici 2013, ce sont quelque 260 millions de francs d'investissements qui seront nécessaires.

Chiffres clés pour 2013
100 millions de voyageurs par an
30% de prestations route supplémentaires
45% de prestations route supplémentaires dans l'ouest
100 nouveaux véhicules
180 nouveaux collaborateurs
50 apprentis dont 25 nouvelles places
260 millions de francs d'investissement

diémand sanitaire
www.diemand.ch
JOSEPH DIÉMAND SA
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ
LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch
VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

JEANFAVRE
Ing. Dipl. EPFL-ETS SA
AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE
1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

Les Ateliers de Renens, une pépinière d'entreprises prisée

L'ancienne usine Iril à Renens est non seulement devenue le siège de la prestigieuse école d'art dirigée par Pierre Keller. Elle abrite aussi depuis le printemps 2008 une pépinière d'entreprises voulue par la ville de Renens. Une formule qui se révèle entre le parc scientifique de l'EPFL et la volonté de la commune d'encourager la diversification et la création d'emplois sur son territoire.

L'idée de créer les Ateliers de la Ville de Renens est issue de la volonté de la Municipalité de Renens de mettre en place un projet s'inscrivant dans une véritable politique de promotion économique.
Avec l'accord du Conseil communal, il a été décidé en février 2006 de louer une surface de 1103 m² dans l'ancienne usine IRIL. Le Canton et l'association Lausanne Région, notamment, participent financièrement à cette entreprise.
Le projet a été mis en place avec la collaboration de l'ECAL, et de l'EPFL + ECAL Lab qui sont des partenaires importants. Afin de lui procurer un caractère dynamique et indépendant, la commune en a confié la gestion à une Fondation privée.
Les créateurs d'entreprises peuvent disposer ici de locaux tout équipés, loués au prix coûtant.
L'offre consiste essentiellement en huit ateliers indépendants, d'une surface allant de 52 à 90 m², non meublés mais dotés d'un accès internet à haut débit illimité. L'ensemble propose un coin cafétéria agencé et l'accès libre la cafétéria de l'ECAL. Une salle de conférence équipée d'un beamer est mise gratuitement à disposition, de même que l'utilisation du hall du bâtiment pouvant servir d'espace d'exposition.
Les contrats ne nécessitent pas de dépôt de location. Ils peuvent être prolongés jusqu'à trois ou cinq ans, et sont résiliables dans les trois mois.

Technologies multimedia
Aux dernières nouvelles, les huit ateliers étaient occupés. La plupart des entrepreneurs installés ici ont développé des produits mettant à profit des technologies multimédia plus proches de la culture de l'EPFL que de celle de l'ECAL.
Certains ont par ailleurs fait leurs premières armes au Parc scientifique de l'école polytechnique. Quelques-uns travaillent seuls, d'autres ont quelques collaborateurs. Ensemble, ils représentent une bonne vingtaine d'emplois. L'idée de départ consistant à favoriser la création d'entreprises dans la «communication visuelle, graphisme, design et architecture» a été quelque peu infléchie tant par les besoins que la proximité de l'EPFL, mais si cette structure n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Zone d'incubateur
Les Ateliers de Renens proposent aussi une zone «incubateur». Elle est destinée à offrir aux futurs créateurs d'entreprises une solution simple, économique, modulable, pour leur permettre de préparer un projet et d'en examiner la faisabilité. Les surfaces à disposition – modules de 20 m² avec internet haut débit et téléphone – se trouvent dans un grand atelier de 210 m² et donnent un libre accès aux mêmes lieux collectifs que ceux proposés aux locataires des ateliers.

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES
GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET
Maupas 6, St-Roch 19 - Lausanne
Incinération - Inhumation
021 342 20 20
24h/24
CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.dignite.ch

SOFICO SOCIETE FIDUCIAIRE SA
Membre de la Chambre suisse des experts-comptables et fiscaux
Av. de Béthusy 4, Métro M2 "Ours", 1005 Lausanne
Tél. 021/323 07 12, E-mail : sofico@bluewin.ch
Visitez notre site : www.sofico.ch
Indépendants, particuliers, sociétés
Tous mandats fiduciaires, révisions, déclarations fiscales

Comment Lausanne renoue avec la croissance de l'emploi

Après avoir connu une stagnation entre 2001 et 2005, la capitale vaudoise a renoué avec la croissance de l'emploi entre 2005 et 2008. La commune a ainsi gagné 3800 postes de travail (+4,4%) pour avoisiner les 90 000 emplois à fin septembre 2008. La tertiarisation se poursuit.

En septembre 2008, lors du dernier recensement des entreprises, la commune de Lausanne comptait 89 700 emplois. Cela représente 47% des 192 000 postes de travail de l'agglomération lausannoise, ou encore 26% des 340 000 emplois sur sol vaudois.
Le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) observe qu'entre 2005 et 2008, l'emploi a ainsi augmenté de 4,4% à Lausanne. Mais qu'il a crû dans une proportion bien supérieure dans la couronne lausannoise, où durant la même période l'on a enregistré 11,6% de postes de travail supplémentaires. Au niveau du canton, cette augmentation se chiffre à 9.9%. Par ailleurs, la progression au niveau de l'agglomération lausannoise se chiffre à 8,1%, soit au même rythme que la moyenne des cinq plus grandes agglomérations que sont Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne.

Autre constat: Lausanne, à l'image des autres villes-centre, poursuit sa tertiarisation. Durant la période considérée, elle a gagné dans ce secteur 2950 équivalents temps plein (ETP). Elle en a en revanche perdu 450 dans le secteur secondaire. En septembre 2008, le secteur tertiaire regroupait ainsi 93% de tous les emplois lausannois.
Le SCRIS ajoute que cette tertiarisation s'accompagne d'une croissance de l'emploi féminin et du temps partiel, les deux allant de paire. Concrètement, parmi l'ensemble des emplois supplémentaires créés entre 2005 et 2008, 85% sont à temps partiel et 79% sont occupés par des femmes.
Que déduire de tout cela? Avec une croissance des emplois moindre que dans le reste de l'agglomération, Lausanne associe les fonctions tertiaires de gestion et commandement administratif ou de services aux entreprises. De fait, la commune concentre la majorité de l'emploi de l'agglomération dans l'administration publique (70%), dans les finances, assurances et immobilier (69%), sans la santé et l'action sociale (68%), dans l'hébergement et la restauration (58%) et dans les services aux entreprises (53%).
D'une manière générale en Suisse, les entreprises ont utilisé les possibilités étendues de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) pour le recrutement de main-d'oeuvre qualifiée, ce qui a contribué à favoriser la croissance démographique et l'évolution économique. Durant la récente récession, l'immigration en Suisse a sensiblement reculé mais s'est maintenue à un niveau relativement élevé. Les effets stabilisateurs de l'immigration sur la conjoncture ont contrebalancé les conséquences potentiellement négatives d'une hausse de l'offre de travail liée à l'immigration

CLAUDE FAVRE S.A.
YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch
M+F•Ferblanterie•Couverture•Façades•Echafaudages
Paratonnerres•Etanchéité•Isolations•Service d'entretien

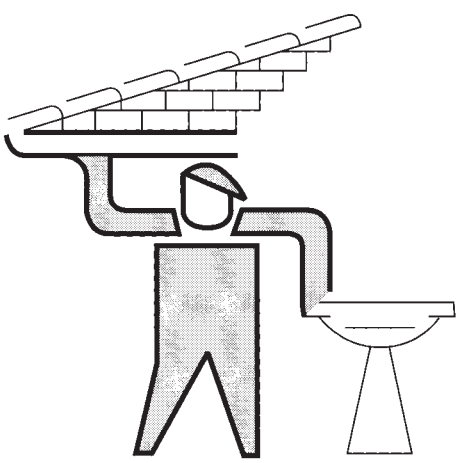
FAÇADES VENTILÉES
FERBLANTERIE
COUVERTURE
SANITAIRES
MARMILLOD SA
DEPUIS 1950
MAÎTRISES FÉDÉRALES
AV. DES OISEAUX 10, 1018 LAUSANNE
TÉL. 021 646 84 37
FAX 021 648 15 34

La CGN peint sa flotte de transport en bleu de travail

La Compagnie Générale de Navigation sur le Léman (CGN) dote d'une identité claire et distincte ses deux pôles que sont le transport public et le tourisme. Sous la nouvelle marque Navimobilité, le Léman, quatre vedettes et deux Navibus peints en bleu sont essentiellement affectés aux liaisons avec la France tandis que la flotte à vocation touristique arbore le blanc des navires de croisière.

Ce n'est généralement pas pour s'amuser que l'on traverse quotidiennement le lac. La demande en transport public d'une rive à l'autre du Léman ne cesse de croître. En 2009, pour la première fois de l'histoire de la CGN, près de deux passagers sur trois ont emprunté une des quatre lignes transfrontalières de la compagnie. Et le potentiel de développement demeure énorme.

Bénéficier d'un service rapide, fiable et économique est à peu près tout ce que l'on demande dans ces cas-là. Afin de faire encore mieux connaître son rôle dans ce domaine et d'inciter davantage les pendulaires franco-suisse à préférer le bateau à la voiture, la CGN affiche désormais clairement son rôle de transporteur. Ce sera la mission de la flotte bleue sous l'appellation de Navimobilité, une marque créée tout exprès.

Cette flotte est composée du Léman fraîchement repeint, de quatre vedettes et de deux Navibus, tous peints en bleu. Elle sera en service toute l'année, et totalisera jusqu'à 92 traversées par jour selon un horaire dense et cadencé. L'autre rive n'aura jamais été aussi proche grâce à quatre lignes transfrontalières: Lausanne-Evian en 35 minutes 28 fois par jour, Lausanne-Thonon – récemment renforcée – en 27 minutes 26 fois par jour, Nyon-Yoire en 20 minutes 20 fois par jour et Nyon-Chens en 20 minutes également 18 fois par jour.

Cette flotte bleue se distingue donc des bateaux blancs, lesquels représentent une offre touristique unique de par beauté et sa valeur patrimoniale. Cette flotte blanche à vocation touristique est essentiellement composée de huit bateau à roues à aubes représentant la plus belle flotte Belle Epoque au monde. L'exploitation de ces unités est saisonnière et la première attraction touristique de la région. Détente, évasion, gastronomie, découverte… La flotte blanche naviguera selon un vaste catalogue d'offres «Loisirs et tourisme» composé de croisières en boucle d'une durée de une à trois heures, voire même d'une journée entière.

Les unités de la CGN désormais vouées au transport public. (Photo Jean-Paul Maeder)

MP INGENIEURS CONSEILS SA

Etudes de projets
Planification
Réalisations Générales
Expertises
Ingénierie incendie

CH - 1023 CRISSIER Rue du Centre 16 Tél. 021 636 09 02 Fax 021 635 09 40 Info@mp-ingenieurs.ch www.mp-ingenieurs.ch

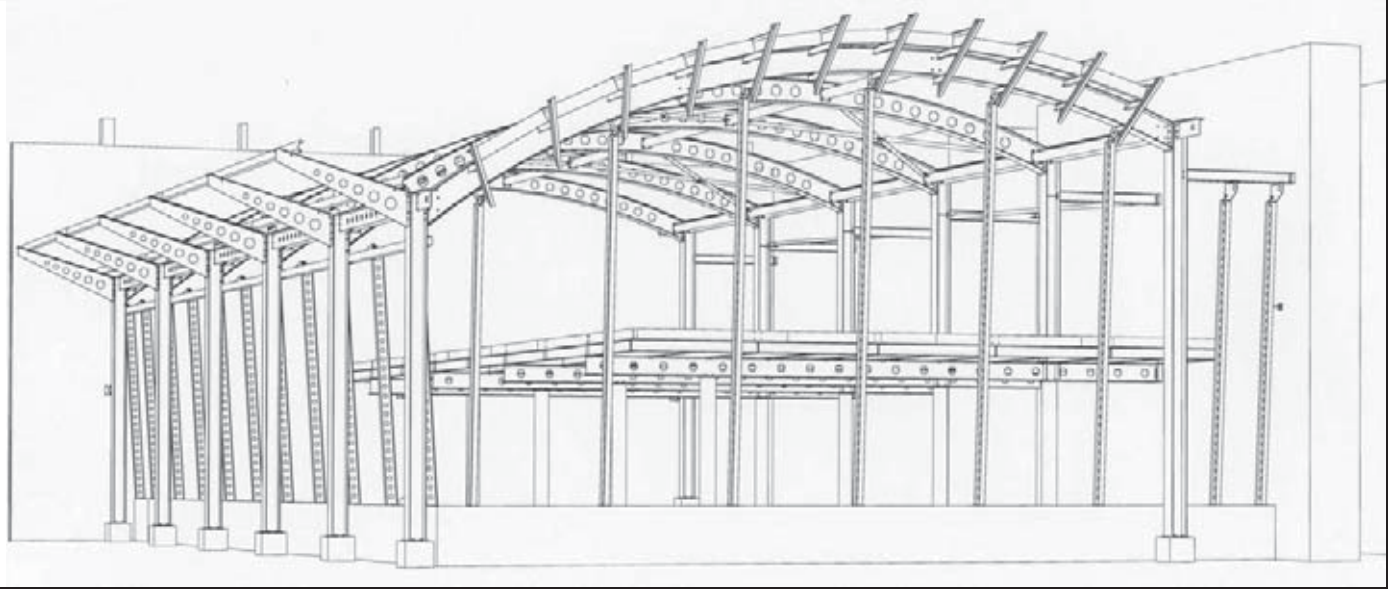

Les lauréats du prix 2010 SIC et Ville de Lausanne

Les entreprises Chantier naval d'Ouchy et Art Factory Graphics ont remporté la troisième édition du prix SIC et Ville de Lausanne destiné à l'encouragement de la formation professionnelle par la voie de l'apprentissage.

Trois cent francs par mois pour l'employeur et une prime de 500 francs à l'apprenti qui réussit son examen final. Telles sont les récompenses allouées pour la troisième année consécutive par la SIC et la Ville de Lausanne dans un partenariat constructif à deux entreprises qui se distinguent dans leur engagement en faveur de la formation professionnelle ou qui forment pour la première fois un apprenti. Cela dans le droit fil de la vocation séculaire de la SIC en faveur de la formation professionnelle, la société étant notamment à l'origine de la création de l'EPSIC, institution si fortement ancrée dans le canton qu'elle continue à porter son nom au-delà de son étatisation.
Pour l'édition 2010, ces deux distinctions ont été remises le 2 juin dernier respectivement par Christian Masserey, secrétaire général de la SIC de Lausanne et environs, et le Municipal Oscar Tosatto, directeur de la jeunesse, enfance et éducation. Par ordre alphabétique, sont ainsi honorées les entreprises Art Factory Graphics et Chantier naval d'Ouchy.

De gauche à droite: Christian Masserey, Grégory Gloor au côté de Jennifer Hirschi (Art Factory Graphics), Florian Pincemin au côté de Fabian Cuany (Chantier naval d'Ouchy) et Oscar Tosatto. (Photo Jean-Paul Maeder)

Grégory Gloor, d'Art Factory Graphics – active comme son nom l'indique dans la création et la réalisation graphiques – a convaincu le jury par sa décision de engager Jennifer Hirschi qu'il avait commencé à former comme réalisatrice publicitaire chez son ancien employeur.

Jeune patron de Chantier naval d'Ouchy, Fabien Cuany, constructeur de bateaux comme on l'imagine, appréciera lui aussi tout particulièrement l'aide financière qu'il reçoit pour la formation de son apprenti constructeur de bateaux Julian Pincemin.

JORDI SA
ELECTRICITE-TELECOM
ADM. JEAN-MARC PETERMANN
Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE
☎ 021 310 39 25
021 310 39 29
courriel@jordisa.ch
www.jordisa.ch

Un pas vers le développement durable ? ...
Faites le avec nous...
Pour vos toitures, nous vous proposons
Des solutions techniques innovantes et écologiques.
BIE BALZAN IMMER ETANCHEITE SA
Ferblanterie – Couverture – Energie solaire
Av. des Oiseaux 13 – CP 107 – 1018 Lausanne 18
Tel. : 021/646 78 12 / Fax. : 021/646 76 37

Roger Gremper s.a.
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE
Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble
Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42
Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch
AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

La Gare de Renens en métamorphose pour la région

L'Ouest Lausannois fourmille de projets, le futur pilier central de son développement passe par la rénovation et l'agrandissement de la gare de Renens, nœud principal du réseau de transports publics de la région.

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La mobilité dans l'Ouest Lausannois est tributaire de liaisons performantes et accessibles à l'offre des CFF et des TL. Actuellement, la gare accueille déjà plus de 20000 passagers par jour!
A terme, en 2020, la gare de Renens sera la troisième de Suisse Romande, derrière celles de Genève et de Lausanne, mais devant celles de fribourg ou de Neuchâtel. Une augmentation de l'offre CFF est planifiée avec 9 trains différents par heure (7 REV et 2 RE). Si on rajoute le m1 qui relie les hautes écoles et le futur tram de l'Ouest, la gare va vraiment se muter en plateforme performante d'échange et de connectivité entre la desserte locale, régionale et nationale.
Lorsque l'on voyage en Suisse alémanique, on se rend facilement compte du retard de développement de notre région pour les aménagements CFF. A Renens on dispose encore d'une gare du XIXe siècle. Vivement que ce retard soit rattrapé et qu'on arrive au XXIe siècle.

Le «Rayon vert»
Le projet «rayon vert» a gagné le concours en 2007, l'avant projet a été terminé en 2009. Les plans prévoient une passerelle qui va passer au-dessus des voies CFF, cette passerelle, non seulement enjambera les voies, mais permettra aussi d'accéder aux quais, des ascenseurs et des escalators sont aussi prévus.

L'aménagement des places sud et nord aux deux côtés de la gare sera aussi complètement modernisé, prévu pour accueillir plus de passagers et faire face au développement futur.
Le m1 verra aussi son quai élargi et recevra un toit, qui évitera aux passagers de faire rincer à chaque averse. De l'autre côté le futur tram sera aussi sur un domaine mitoyen des CFF, ce qui permettra facilement aux passagers de sauter d'un tram à un train ou inversement!
Le projet prévoit 500 places de parc pour les vélos et 60 pour les motos, avec des places de «dépose-minute» des deux côtés. Mais on ne peut que regretter que seuls les automobilistes restent au XIXe siècle. En effet, pas de parking pour aller prendre le train ou le tram. Seules les 57 places de P+R existantes sont maintenues. Cela parait quand même bien maigre pour la future 3e gare de Suisse Romande. Bien dommage!

Le calendrier
Les travaux d'études et de mise à l'enquête va durer jusqu'en 2012. La démolition et la construction vont commencer en 2013 et durer jusqu'en 2016. Evidemment, la gare doit continuer à fonctionner pendant les phases des travaux, cela explique la durée.

L'investissement
La particularité du projet est d'être commun aux Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens. Avec en plus, les CFF infrastructures, CFF immobilier, m1 et tl. Au total, pour mettre tout le monde autour de la même table, cela complexifie passablement l'opération, même si fondamentalement tout le monde est d'accord sur le fond: il faut moderniser.
Le montant global avoisine les 250 millions de francs d'investissement. Notre économie pour se développer a besoin d'infrastructures performantes, d'une connectivité pratique et rapide. On ne peut que saluer ces investissements dans notre région, gage de travaux pour nos entreprises et donc de places de travail.
Pour l'Ouest lausannois, la rénovation et la modernisation de notre gare est une véritable nécessité. Car avec notre croissance, nous devons adapter nos infrastructures rapidement. Nous sommes aujourd'hui en retard, il faut urgemment nous mettre à niveau, alors espérons que le calendrier soit tenu. Pour notre région, notre économie, nos entreprises, et surtout nos habitants, nous tous.

S. Rezso Président SICOL
s.rezso@hsb.ch
www.sicol.ch

La future gare de Renens appelée à devenir la troisième de Suisse romande, derrière celles de Genève et de Lausanne.

RP Entreprise

Facilitez-vous la vie tout en offrant davantage à vos collaborateurs

Cela est possible grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise, et des prestations sociales de qualité.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et des prestations sociales attractives sont souvent une source de motivation déterminante pour les employés.

Avec Retraites Populaires, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2200 PME nous font confiance.

Contactez-nous : 021 348 26 26 - www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

Retraites Populaires

LEASING D'ENTRETIEN ET GESTION FLOTTES SUR MESURE.

VOTRE PARTENAIRE POUR DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ EFFICACES

Responsable du département flotte

Philippe Siffert
Tél. 021 631 24 61

Conseiller de vente au département flotte

Giuseppe Anzaldi
Tél. 021 631 25 00

Sous la marque MultiFleet, le Groupe Emil Frey offre à ses clients des prestations étendues, orientées sur l'avenir, dans les domaines de l'acquisition et de la gestion du parc véhicules.
Le Groupe Emil Frey, depuis 85 ans au service de l'automobiliste, avec compétence professionnelle à des prix corrects, vous offre maintenant avec MultiFleet la possibilité de vous consacrer pleinement à vos affaires sans devoir vous occuper de vos véhicules. La compétence professionnelle de chaque partenaire vous garantira des avantages d'avant-garde pour votre mobilité à de très bonnes conditions !

PALETTE DE PRODUITS ET PRESTATIONS

Service complet

- 21 marques de qualité
- Utilitaires sur mesure
- Solutions de financement et d'assurance personnalisées
- Services étendus dans nos 31 garages
- Concept d'élimination écologique

Leasing d'entretien professionnel et gestion de flotte selon vos besoins

- Service et entretien
- Remplacement de pneus
- Carte essence
- Assurances
- Taxes de la circulation
- Reporting
- Sale & Lease Back – Multifleet prend en charge votre flotte actuelle

Emil Frey SA
Crissier

Votre spécialiste depuis 1924.

MultiFleet